

Cadre réservé à l'organisation

NOM	Prénom	Identifiant participant série - numéro
Date reception dossier	BOX pinède PADDOCK bitume	ARRIVEE JEUDI
		Pass accompagnants supplémentaires



DEMANDE D'INSCRIPTION DEMONSTRATIONS 2021

21/22/23 MAI 2021 - Circuit Paul Ricard

PILOTE :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Tél mobile :

Personne à prévenir en cas de problème :

Tél mobile :

Taille Tee shirt : S M L XL XXL

N° Permis de conduire : Délivré le : par :

N° Licence FFM à présenter au contrôle administratif à votre arrivée :

Vous pourrez prendre votre licence à l'avance, <https://pratiquer.ffmoto.org/toutes-nos-offres> ou SUR PLACE

Votre Email (écrit lisiblement pour recevoir la confirmation) :

SI VOUS ROULEZ ENTRE AMIS liste des personnes à regrouper :

EMPLACEMENT PADDOCK : *indiquez votre préférence*

Paddock Pinède : sol en terre et limité à 150 places

Paddock goudron (C D E F G en fonction de la place) : sol goudronné

MOTO INSCRITE : *une seule moto par dossier*

Marque :

Modèle :

Type :

Cylindrée :

Année :

Immatriculation* :

Assurance (sauf machine de compétition) compagnie et n°

CATEGORIE souhaitée : *(nous nous réservons le droit de replacer votre inscription)*

A : Machines tourisme et sportives 100 % origine année maxi 2000

B : Machines 2 temps origine et préparées

C : Préparations et motos coursifiées...(acceptation sur sélection).....

GP : Motos type Grand Prix

SBK : Superbike & endurance historique et modernes exception



Dossier à renvoyer à :

SRC 340 chemin du Sous Bois 83500 La Seyne sur Mer

Date maximale de réception : 1er Mai 2021 dans la mesure des places disponibles

	DETAIL	TOTAL
INSCRIPTION 1 badge pilote 1 badge moto pour accès piste 1 badge accès véhicule 1 tee shirt 1 pass accompagnant « tous accès permanents » 4 séances de 20 minutes et 1 de 15 Vendredi 1 séance fin d'après midi ; Samedi 1 séance matin, 1 séance après midi Dimanche : 2 séances matin		309 €
INSCRIPTION GROUPE 5 motos inscrites et dossiers expédiés dans la même enveloppe	1400 € Au lieu de 1545 €	
ARRIVEE LE JEUDI APRES MIDI	60 € / inscrit	
PASS ACCOMPAGNANT SUPPLEMENTAIRE 3 JOURS Nombre d'accompagnants supplémentaire: Quantité :	30 €	
REDUCTION PARRAINAGE : Vous faites venir un nouvel inscrit à la SRC en le parrainant. Les 2 dossiers sont réunis dans la même enveloppe pour être valables Nom du Parrain : Nom du Filleul :	Reduction - 20 € POUR LE PARRAIN	
	TOTAL DE MON REGLEMENT	



ENGAGEMENT, DECHARGE DE RESPONSABILITE & RENONCIATION A RECOURS

Je, soussigné :

Demeurant à :

Déclare que :

- je m'engage à suivre les dispositions du règlement ci joint .
- je m'engage à posséder une licence sportive en cours de validité.
- je m'engage à utiliser un véhicule en parfait état de fonctionnement, en particulier les éléments de sécurité (pneus, freinage, ...)
- je m'engage à ne pas boire d'alcool et à ne pas prendre de stupéfiants avant de prendre la piste.
- j'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur le circuit Paul Ricard
- je m'engage à suivre exactement les instructions et consignes de sécurité formulées par la direction de piste
- je dégage, que je sois participant, accompagnateur ou conducteur, le propriétaire du circuit Paul Ricard et l'organisateur de la manifestation ainsi que les assureurs de l'ensemble des personnes physiques ou morales précitées de toute responsabilité en cas d'accident, vol, dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant .
- je renonce par ailleurs pour moi même, mes ayants droits, et toute personne physique ou morale qui serait subrogée dans mes droits à tous recours et actions contre le circuit, son exploitant, ses partenaires, et organisateurs, ainsi que l'ensemble des assureurs concernés .
- en cas de dégradation provoquées au circuit, j'en assumerai les frais financiers correspondants.
- la responsabilité civile vis à vis des tiers est garantie par les propriétaires de véhicule eux mêmes

J'ai pris connaissance de ce document en intégralité et je comprends qu'il s'agit d'une décharge de responsabilité et d'une renonciation à recours

Fait àLe

Signature (précédée de « lu et approuvé »)

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

1 moto et 1 pilote par dossier – 1 chèque par dossier

Les feuilles complètes : Feuille n°1, n°2 , n°3, n°4 & Décharge de responsabilité signée

Photocopie permis de conduire

Photocopie assurance véhicule (sauf catégorie compétition)

Photocopie de la carte grise de la moto engagée (sauf catégorie competition)

Photo de profil de la moto engagée

Une enveloppe timbrée à vos noms et adresse

Chèque à l'ordre de Sunday Ride Classic ou copie de votre virement bancaire

A envoyer à : SRC 340 chemin du Sous Bois 83500 La Seyne sur Mer

Coordonnées bancaires pour les virements :

Banque : CIC Lyonnaise de Banque LE BEAUSSET

BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFRPP

IBAN : FR76 1009 6183 4400 0893 0380 171

Merci d'indiquer le nom de famille du participant dans les informations du virement

Règlement inscriptions & participation :

Ordre d'inscription :

Les inscriptions sont enregistrées par ordre chronologique d'arrivée des dossiers COMPLETS

Confirmation d'inscription :

Un mail vous sera envoyé dès votre enregistrement PENSEZ A INDICER VOTRE MAIL LISIBLEMENT !

Retrait des pass :

Le retrait des passes se fera sur place au WELCOME CENTER à l'entrée du Circuit paul Ricard

Installation :

Pour que l'espace de vie de chacun soit confortable, vous serez garé à l'emplacement indiqué dans le paddock par les marshalls SRC et utiliserez 1 seule place par dossier d'inscription

Sécurité motos inscrites :

vous vous engagez à utiliser une machine en parfait état, mais un contrôle visuel aura lieu. Si l'organisateur estime votre véhicule inapte, il se réserve le droit de ne pas vous laisser entrer en piste

Briefing pilote :

La présence au briefing pilote est impératif. Toute absence pourra entraîner le refus de l'accès à la piste

Accès à la piste :

- mise en pré grille 15 minutes avant votre horaire de roulage
- passager interdit
- premier tour sous contrôle d'un instructeur

Comportement en piste :

Les participants devront rouler à leur rythme et respecter les autres participants, les règles de sécurité et les consignes du personnel de piste. Chronométrage interdit. La direction de piste du Circuit Paul Ricard peut à tout moment exclure un pilote au comportement jugé dangereux.

Chaque chute pourra retarder le planning des horaires et risque de causer des annulations de séries.

Photos et droit à l'image :

L'organisateur pourra utiliser des photos de vous, de vos machines et poser une mini caméra sur votre véhicule (avec votre accord) pour réaliser des images embarquées durant le roulage.

Annulation :

En cas d'annulation d'une ou plusieurs séries pour raison de force majeure (intempéries ou incidents de piste) les participants s'engagent à ne pas demander de remboursement ou d'indemnité aux organisateurs.

Infos pratiques

Organisation Paddock

-seules les motos inscrites seront admises dans le paddock, avec 1 SEUL véhicule d'accompagnement.

- La moto devra impérativement porter la pastille de l'organisateur pour accéder à la piste

- seul le bracelet délivré par l'organisation donnera accès au paddock pour les personnes physiques

- aucune tente ne sera piquetée au sol dans le goudron. Seuls les lestes sont autorisés

- une station Essence est disponible dans le paddock.

Plusieurs emplacements pour les démos seront accessibles ; pinède, park C D E F G en fonction des places

Question multiples :

Peut-on rouler avec 2 motos ?

Si les motos sont réparties dans des catégories différentes (année de production, cylindrée et performances différentes), il s'agit alors de 2 inscriptions complètes; il faut alors s'inscrire 2 fois et payer 2 fois les frais d'inscription.

Que se passe-t-il en cas d'accrochage ?

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de chute ou d'accrochage entre les participants. A vous donc de vous arranger à l'amiable entre pilotes. Vous pouvez éventuellement contacter votre assureur avant l'événement pour un complément d'information.

Quels documents faut-il emporter ?

VOTRE LICENCE et une pièce d'identité (carte d'identité ou permis de conduire) sont indispensables. Éventuellement, munissez-vous de votre inscription signée, de votre preuve de paiement, permis de conduire et assurance.

Que se passe-t-il si les conditions climatiques sont mauvaises ?

Sauf conditions exceptionnelles qui justifieraient un arrêt de l'événement par l'organisateur, celui-ci aura lieu. Vous seul prendrez la décision (à votre charge) de prendre le départ ou non.

Je me suis inscrit, j'ai payé, malheureusement je ne peux pas venir. Que faire ?

AUCUN remboursement ne sera effectué. En commun accord avec l'organisation, vous pouvez toutefois vous faire remplacer par quelqu'un d'autre.

Équipement pilote obligatoire (risque d'exclusion)

L'équipement obligatoire se compose d'un casque intégral homologué, de gants de cuir homologués, de bottes, d'une dorsale et d'une tenue vestimentaire en cuir complète. Les casques jets ne sont pas autorisés.

Un contrôle technique visual sera effectué sur toutes les machines,

Une moto déclarée techniquement non réglementaire se verra interdire l'accès à la piste jusqu'à ce qu'il soit remédié à la défectuosité.

Comment dois je faire en piste : quelques éléments à savoir

Chacun roule à sa main, dans le respect de sa sécurité et de celles des autres participants.

Il s'agit d'une démonstration, non d'une compétition .

Aucune connaissance particulière n'est requise, si ce n'est la signification des principaux drapeaux et feux lumineux. Un briefing piste sera obligatoire pour vous expliquer les éléments de base de la conduite sur circuit

A la fin de chaque série ou en cas de nécessité, les feux rouges seront allumés et les drapeaux agités par l'organisateur sur le périmètre du circuit. Dès l'apparition des feux rouges, chaque participant doit ralentir et rentrer immédiatement, à allure réduite, dans le paddock par la pitlane des stands.

Durant une série, tout participant ne pourra s'arrêter sur le circuit que dans la pitlane des stands. Pour reprendre la piste, il devra se conformer aux directives des commissaires de stand situés à la sortie de la pitlane.

Un participant qui tomberait en panne sur le circuit doit attendre d'être ramené au paddock par un véhicule de l'organisateur. Il est strictement interdit de circuler sur le circuit dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre sous peine d'exclusion immédiate.

La vitesse maximum autorisée dans la pitlane est de 60 km/h. La vitesse maximum autorisée dans les paddocks est de 30 km/h. Des contrôles radars seront effectués à différents endroits. Tout participant qui ne respectera pas cette limite se verra infliger une amende de 30 € lors de la première infraction et sera exclu lors de la seconde infraction.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant qui serait dangereux de par son comportement ou de par l'état de sa moto, sans qu'aucune indemnité ne soit versée à ce participant.

Chaque participant doit se conformer aux instructions et indications qui lui seront communiquées par les organisateurs et les commissaires de stand et de piste. Ces derniers peuvent transmettre des instructions ou des informations à l'aide de drapeaux et/ou de feux lumineux.

N'oubliez jamais :

Cette journée est une journée de plaisir exceptionnelle et non une course, ce qui exclut toute agressivité de la part des pilotes. L'organisation demande le respect entre les participants dans toutes les manœuvres de dépassement. Le pilote le plus lent évitera un changement de trajectoire imprévisible, le pilote le plus rapide étant maître de son dépassement avec toute la sécurité qui s'impose.

Rappel des drapeaux & feux lumineux :

Drapeau jaune à bandes rouges:

Huile, eau ou autre substance qui a une influence sur l'adhérence dans cette section de la piste.

Drapeau jaune ou feux jaunes clignotants:

Danger sur cette section de piste. Lorsqu'il est présenté de manière immobile, il est interdit de dépasser. Lorsqu'il est présenté de manière agitée, le danger est plus imminent et les coureurs doivent ralentir et être prêts à s'arrêter. Il est interdit de dépasser.

Drapeau rouge ou feux rouges :

Arret de la série. Les participants doivent retourner au paddock au ralenti.

Drapeau blanc :

Il y a une voiture lente (ambulance ou véhicule similaire équipé de gyrophares bleus) sur la piste. Le dépassement du véhicule lent est autorisé.

Conditions de participation

- Être en possession d'une licence en cours ou du CASM

- Compléter le formulaire d'inscription, tout dossier incomplet sera rejeté

- Effectuer le paiement exclusivement en €, par chèque ou virement

Une inscription est strictement individuelle et est valable pour une personne et non pour une moto ; chaque personne désirant participer payera le montant de l'inscription dans son intégralité.

Après avoir rempli ces conditions, vous serez valablement inscrit et vous recevrez alors une confirmation par e-mail ainsi que les détails pratiques par courrier environ 2 semaines avant la manifestation.

L'organisation se réserve le droit de refuser un dossier d'inscription si celui-ci ne répond pas aux conditions de participation ou si le paiement n'est pas effectué dans les délais prévus